

Les hôteliers de la francophonie se mobilisent

Réuni à Lausanne, le Forum des associations hôtelières francophones interpelle les autorités de la concurrence face aux agissements des OTA. Il planche aussi sur des actions internationales pour l'emploi.



Les représentants des associations hôtelières francophones (Suisse, France, Belgique, Luxembourg et Québec) réunis à l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Bild: ldd

Réuni à l'Ecole hôtelière de Lausanne les 6 et 7 octobre 2019, le Forum des associations hôtelières francophones a abordé les grands thèmes qui préoccupent la branche. Il s'agit de problématiques communes aux hôteliers établis en Suisse, en France, en Belgique, au Luxembourg et au Québec. Constitué l'automne dernier, le forum envisage aujourd'hui d'élargir le cercle de ses membres à d'autres associations hôtelières francophones. Son but: augmenter sa force de frappe.

Lors de cette seconde édition, les délégués du forum ont travaillé sur deux problématiques: la position dominante des plateformes numériques et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Concernant les OTA, ils ont pu constater que les autorités de la concurrence tardent à rendre leurs jugements. Elle cite en exemple l'Union européenne qui a légiféré pour une plus grande transparence du commerce en ligne et la communauté internationale qui revoit de fond en comble l'imposition de l'économie numérique.

«Le Forum estime urgent que les autorités nationales de la concurrence prennent leur part de responsabilité, en interdisant ou en confirmant l'interdiction des clauses tarifaires imposées unilatéralement aux hôteliers, par les plateformes de réservation en ligne. Le Forum déplore leur manque de dialogue à l'égard des hôteliers, alors que ces derniers sont leurs premiers partenaires, sans lesquels elles n'existeraient pas», écrit-il dans un communiqué.

Un plan international de mesures

Pour ce qui est du manque de personnel qualifié, les délégations ont décidé de passer à l'action. Elle ont élaboré un plan international d'actions autour du thème: attirer- former - fidéliser. Elles visent à promouvoir l'image du secteur et à favoriser l'échange de personnel dans l'espace francophone.

Le forum estime que les employeurs doivent opérer «un véritable changement culturel, afin de mieux prendre en compte les attentes des collaborateurs dans l'organisation du travail. Des conditions plus attrayantes, telle que la flexibilité des heures de travail, la polyvalence des rôles dans l'exploitation, l'introduction d'avantages sociaux contribueraient à l'attractivité de la branche et à la fidélisation du personnel», estime-t-il. Dispenser des formations mieux adaptées aux évolutions du marché et tirer profit du numérique fait également partie du catalogue de mesures préconisées. Les délégations attendent également des efforts de la part des autorités politiques. Il en va de conditions-cadre de travail plus attrayantes en matière d'assurance sociale et un droit du travail plus flexible afin de faciliter l'insertion de nouvelles forces de travail dans le secteur.

Le Forum des associations francophones est formé des associations suivantes: UMIH et GNC pour la France, Ho.re.ca-Bruxelles et Horeca-Wallonie pour la Belgique, Horesca pour le Luxembourg, l'Association des hôteliers du Québec et HotellerieSuisse. Le Forum se réunira au Québec à l'automne 2020. (htr/lg)

Publiziert am Donnerstag, 10. Oktober 2019